



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

EUROSYSTEME

10 mars 2016

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## DÉCISIONS DE POLITIQUE MONÉTAIRE

Lors de la réunion qui s'est tenue ce jour, le Conseil des gouverneurs de la BCE a pris les décisions de politique monétaire suivantes.

1. Le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement de l'Eurosysteme est abaissé de 5 points de base, à 0,00 %, à partir de l'opération devant être réglée le 16 mars 2016.
2. Le taux d'intérêt de la facilité de prêt marginal est réduit de 5 points de base, à 0,25 %, avec effet au 16 mars 2016.
3. Le taux d'intérêt de la facilité de dépôt est abaissé de 10 points de base, à -0,40 %, avec effet au 16 mars 2016.
4. Les achats mensuels au titre du programme d'achats d'actifs seront portés à 80 milliards d'euros à partir d'avril.
5. Des obligations bien notées (*investment grade*) libellées en euros émises par des sociétés non bancaires établies dans la zone euro seront ajoutées à la liste des actifs éligibles aux achats réguliers.
6. Une nouvelle série de quatre opérations de refinancement à plus long terme ciblées (TLTRO II), toutes d'une durée de quatre ans, sera lancée à compter de juin 2016. Les taux d'emprunt lors de ces opérations pourront être aussi bas que le taux d'intérêt de la facilité de dépôt.

Le président de la BCE commentera ces décisions lors d'une conférence de presse qui commencera aujourd'hui à 14 h 30 (heure d'Europe centrale).

### **Banque centrale européenne**

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455 • Courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu)

Internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

**Reproduction autorisée en citant la source.**